



**SUR LE
CIRCUIT
du LUC
(Var)**

RAD RACING

Motos Classiques en piste

**Mardi 26 mars
et
Mardi 28 mai
2024**

**Possibilité de plateau
motos modernes
nous consulter**



renseignements
06 12 66 51 15
flatmaxx@gmail.com
www.radmagazine.fr



Spécialiste BMW
06 20 60 38 42



Atelier de motos d'exception



www.ctm83.fr - 04 94 74 41 43



ENGAGEMENT MOTOS CLASSIQUES

A retourner à : RAD RACING Association

47, rue Julia 13005 MARSEILLE

flatmaxx@gmail.com ou 06.12.66.51.15

Journée du MARDI 26 MARS 2024

Noms et Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Permis de Conduire N° :

Email :

Respect des drapeaux sur la piste, à savoir :

- Drapeau JAUNE : ralentir, danger, interdiction de doubler,
- Drapeau ROUGE : arrêt immédiat, retour au stand,
- Drapeau BLANC : véhicule sur la piste.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

MOTO		
Marque :	Modèle :	A régler : 95€
Cylindrée :	Année :	

Pour tous renseignements complémentaires : flatmaxx@gmail.com ou 06.12.66.51.15

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné M, Mme, Melle

déclare être informé(e) que le RAD RACING Team décline toutes responsabilités en cas de chute, d'accident provoqué ou incident sur les abords et sur le circuit du LUC et que je suis seul responsable des dommages causés. Je déclare être le seul conducteur de ma moto. Cette journée est organisée sous la responsabilité du moto-club zone rouge.

Le RAD RACING Team se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respectera pas les drapeaux et les consignes et dont la conduite sera jugée dangereuse pour elle-même et les autres.

Equipement complet en cuir ainsi que dorsale sont obligatoires, casque homologué.
Alcool et drogues interdits.

J'ai une licence
FFM 2024
(joindre copie)

Type :
N° licence :

.....

SI VOUS N'AVEZ PAS DE LICENCE FFM

J'IMPRIME OBLIGATOIREMENT À L'AVANCE LE PASS VITESSE ECO FFM 2024

Pass Circuit Vitesse ECO à partir de 20€ (sans les options) <http://www.passcircuit.fr/>
OBLIGATOIRE aucune autre assurance acceptée

Lien pour télécharger le formulaire : www.passcircuit.fr (chèque à l'ordre de la FFM)

Conformément à l'article L321-1 du code du sport, vous devez être en possession d'une des 2 solutions ci-dessus pour rouler avec nous. Merci de votre compréhension.

CHEQUE OBLIGATOIRE POUR LA RESERVATION, et encaissé une semaine avant la date de la manifestation, sinon votre dossier ne pourra être considéré complet. Un refus ou une pénalité de 20 euros sera appliquée pour ceux qui ne respecteront pas cette consigne.

Lu et approuvé,
SIGNATURE
du PARTICIPANT

Date

Signature

En signant ce document
vous approuvez les
conditions générales
de participation
à ces journées.